



MAIRIE
42330 CUZIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
En exercice 19
Présents 14
Votants 14 + 3 pouvoirs

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
LE 03 AVRIL À 20 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 28 mars 2023

Présents : Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - Ivann LECOURT - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

Excusés avec pouvoirs : Bruno SAUVIAC à Christine VAN LANDER
Cédric PASSOS à Jean-François RASCLE
Lucie TEPPE DUPELOT à Nadège JACHEZ

Excusé : Philippe BOULOUMIÉ - Ivann LECOURT

Secrétaire de séance : Vincent CLAPEYRON

BUDGET PRIMITIF – ANNÉE 2023

Monsieur le Maire présente la proposition de budget pour l'année 2023 qui se résume à :

BUDGET 2023	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
COMMUNE	1 298 196.03 €	1 298 196.03 €	573 170.00 €	573 170.00 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver le budget 2023 comme arrêté ci-dessus
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour :

- approuve le budget 2023 comme arrêté ci-dessus
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance
Vincent CLAPEYRON

Le Maire,
Jean-François RASCLE,

